Club Omnisport Adapei Loisirs Adaptés 26

DOSSIER D'INSCRIPTION SAISON 2023-2024

PRÊT À BOUGER AVEC COALA 26?

Inscription Papier

Remplissez le formulaire d'inscription au dos, le questionnaire santé ou le certificat médical (si le dernier fourni date de plus de 3 ans ou si vous êtes nouveau). Effectuez le règlement correspondant à votre/vos choix d'activités et envoyez-le nous par voie postale ou virement.

Inscription en Ligne

Inscrivez-vous sur le site www.coala26.com, section "Inscription - adhésion/licence", remplissez vos coordonnées et le questionnaire santé en ligne (ou envoyez le certificat médical par mail ou voie postale) pour valider votre inscription.
Envoyez le règlement correspondant par voie postale ou virement.

Avoirs et Réductions

Bénéficiaire du dispositif PASS'SPORT, PASS'REGION ou carte Top DEPART ? Indiquez-le nous avant votre règlement et nous vous ferons parvenir une facture avec le montant déduit à nous régler.

À vous de jouer !

TARIFS

IMPORTANT : Bénéficiaires du dispositif PASS'SPORT, PASS'REGION ou carte TOP DEPART, informez-nous avant votre règlement pour bénéficier des réductions et obtenir une facture du bon montant.

Licence sportive adulte/ enfant

à partir de 67,00 € *

Activité régulière annuelle avec encadrement technique * comprenant également l'assurance responsabilité civile
** le niveau régional et national fait l'objet de financements complémentaires pour les déplacements et l'hébergement*

	PRIX
Licence *(obligatoire sauf cas particulier)*	49 €
Adhésion (obligatoire)	18€
1 Activité Hebdomadaire	100 €
2 Activités Hebdomadaires (-50% sur la 2e activité etc...)	150 € (100€+ 50€)
1 Activité Mensuelle	50 €

CAS PARTICULIER :

- **Programme "Bouge Pour Ta Santé"** (BPTS) : activités ouvertes gratuitement aux personnes vieillissantes de plus de 60 ans. Seul la licence et l'adhésion sont à prendre, soit **67 €**
- **Arrivé en cours d'année** : à partir du 1er avril 2024 et pour une première prise de licence, le prix de l'activité sera réduit de moitié (soit **50€** au lieu de 100 €)
- **Licence multiclub** : déjà licencié sport adapté dans un autre club? la partie licence de 49 € n'est pas à payer, seul l'adhésion et l'activité seront à nous régler (soit 18 € + activité choisie)

Licence Loisir

67,00 €

Pour participer aux randonnées ou aux journées découvertes départementales FFSA (licence avec assurance responsabilité civile)

"PASS" COALA (limité à 3 par an et par personne)

10,00 €/jour

Pour participer aux journées découvertes "pass" pris par Coala 26 auprès de la FFSA

Licence Dirigeant Sport Adapté

67,00 €

Pour les bénévoles membres actifs
(licence avec assurance responsabilité civile)

Sympathisants

18,00 €

Pour adhérer à l'association
(Gratuit pour les bénévoles occasionnels)

Adhésion établissement

18,00 €

Pour permettre l'intervention de nos enseignants en Activités Physiques Adaptés (APA) en interne

Dans tous les cas, une assurance supplémentaires Couverture Dommages est possible.
En cas d'assurance en plus, ajoutez les montants correspondants à l'option choisie dnas la notice Allianz 2023-2024 (voir site Allianz pour plus d'informations sur les options d'assurances)

La volonté et l'intérêt d'une participation physique et sportive, de l'adhésion à Coala 26, sont des éléments qui relèvent d'une décision de la personne et, à ce titre, peuvent tout à fait figurer dans son projet de vie.

FORMULAIRE D'INSCRIPTION

Nom : ..... Prénom : .....
Nom de naissance si différent : .....

Date et lieu de naissance : ..... / ..... / ..... à .....

Adresse : .....
Code Postal : ..... Ville : .....
Etablissement : .....

Tel : ..... Mail : .....
Je souhaite recevoir la newsletter : ☐ oui ☐ non

Activité(s) choisie(s) : *voir tableau tarifs ci-contre*

☐ Athlétisme	☐ Escalade	☐ Football
☐ Multi-activités	☐ Pétanque	☐ Sport Boules
☐ Tennis	☐ Vélo	☐ Randonnée

TOTAL À REGLER : ..... €
(en espèces, chèque ou virement à l'ordre de Coala 26)
Bénéficiaire d'avoir ou réductions :

☐ PASS'SPORT N°	☐ PASS'REGION N°	☐ TOP DEPART N° .....

Fait à ..... le ..... / ..... / .....

Signature

AUTORISATION

Je soussigné(e), Mme, Mr ..... en qualité de père, mère, tuteur, tutrice, organisme de tutelle *(rayer les mentions inutiles)* autorise :

Nom : ..... Prénom : .....

- à prendre une licence auprès de la Fédération Française de Sport Adapté, par l'intermédiaire de l'association sportive Coala 26 (n° affiliation : 26/07)

- à participer sauf contre-indication médicale aux activités physiques et sportives

- Assurances : j'ai pris connaissance de la notice d'information Allianz (voir site www.allianz.fr ou www.ffsa.org, rubrique "se licencier") et je souscris au choix suivant :
  ☐ Pas d'assurance complémentaire ☐ B1 ☐ B2 ☐ B3
- sauf signalement autorise l'exploitation du droit à l'image du licencié : .....

- Les responsables de l'association sportive ou, si nécessaire, la Fédération Française de Sport Adapté, à prendre toute décision d'ordre médical et chirurgical, en cas d'accident sérieux nécessitant une intervention urgente.

Fait à ..... le ..... / ..... / .....

Signature

Fédération Française du Sport Adapté

Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

cerfa
N°15699*01

Renouvellement de licence d'une fédération sportive

Questionnaire de santé « QS – SPORT - ADULTE»

Ce questionnaire de santé permet de savoir si vous devez fournir un certificat médical pour renouveler votre licence sportive.

NOM : _____ Prénom : _____ Age : _____

Répondez aux questions suivantes par OUI ou par NON*	OUI	NON
Durant les 12 derniers mois		
1) Un membre de votre famille est-il décédé subitement d'une cause cardiaque ou inexpliquée ?	☐	☐
2) Avez-vous ressenti une douleur dans la poitrine, des palpitations, un essoufflement inhabituel ou un malaise ?	☐	☐
3) Avez-vous eu un épisode de respiration sifflante (asthme) ?	☐	☐
4) Avez-vous eu une perte de connaissance ?	☐	☐
5) Si vous avez arrêté le sport pendant 30 jours ou plus pour des raisons de santé, avez-vous repris sans l'accord d'un médecin ?	☐	☐
6) Avez-vous débuté un traitement médical de longue durée (hors contraception et désensibilisation aux allergies) ?	☐	☐
A ce jour		
7) Ressentez-vous une douleur, un manque de force ou une raideur suite à un problème osseux, articulaire ou musculaire (fracture, entorse, luxation, déchirure, tendinite, etc…) survenu durant les 12 derniers mois ?	☐	☐
8) Votre pratique sportive est-elle interrompue pour des raisons de santé ?	☐	☐
9) Pensez-vous avoir besoin d'un avis médical pour poursuivre votre pratique sportive ?	☐	☐
**NB : Les réponses formulées relèvent de la seule responsabilité du licencié.*		

Si vous avez répondu NON à toutes les questions :

Pas de certificat médical à fournir. Simplement attestez, selon les modalités prévues par la fédération, avoir répondu NON à toutes les questions lors de la demande de renouvellement de la licence.

Si vous avez répondu OUI à une ou plusieurs questions :

Certificat médical à fournir. Consultez un médecin et présentez-lui ce questionnaire renseigné.

Fédération Française du Sport Adapté

Attestation santé pour l'obtention ou le renouvellement d'une licence sportive FFSA à un majeur

Nom, prénom du licencié _____

Date de naissance _____ /_____ / _____

Je soussigné, (mon nom et mon prénom) _____, atteste sur l'honneur des réponses négatives à toutes les rubriques du questionnaire de santé « QS sport pour les majeurs»

Date : _____et signature

CERTIFICAT MÉDICAL ANNUEL D'ABSENCE DE CONTRE-INDICATION A LA PRATIQUE DU SPORT OU DE LA DISCIPLINE CONCERNÉE EN SPORT ADAPTÉ
SAISON SPORTIVE 2023/2024
Valable 1 an à compter de la date de signature

N° de licence FFSA : _____ Nom du club FFSA : _____

Je soussigné(e), Docteur _____

Certifie, après avoir examiné Mme, M. _____

Né(e) le ._____

Qu'aucun signe d'affection cliniquement décelable ce jour, ne contre indique la pratique du sport en en sport adapté « hors compétition » que le licencié aura choisie (participation possible à des manifestations d'activités motrices, de sport loisir et de sport pour tous, pratique en sport santé). **et note ci-dessous les restrictions éventuelles en terme de disciplines**

Qu'aucun signe d'affection cliniquement décelable ce jour, ne contre indique la pratique des activités physiques et sportives adaptées « en compétition », dans les disciplines suivantes (citer chacune des disciplines autorisées en compétition), que le licencié aura choisie :

- _____
- _____
- _____
- _____

Restrictions ou remarques éventuelles : ._____
_____
_____

NB : pour les disciplines concernées par l'article A 231- du code du sport, modifiés par l'arrêté du 9 juillet 2018, se référer à ce texte (alpinisme, boxe anglaise, plongée subaquatique, rugby, spéléologie, etc.).

Protection des données : Informations préalables

Les informations recueillies dans le présent certificat ont pour finalité l'obtention d'une licence d'une fédération sportive (article L. 231-2 du Code du sport). Ces informations sont enregistrées par l'association à des fins de saisie de la licence.

Elles sont conservées pendant la durée contractuelle de la licence soit, à raison d'une saison sportive par l'association concernée et la date du certificat médical est mentionné dans le fichier informatisé tenu par la Fédération Française du Sport Adapté. Cette durée peut être prorogée dans le cas d'un renouvellement de licence (cf. page 2 du présent document). Le dossier du sportif comprenant ce certificat médical est également conservé à des fins d'archivage pendant une durée de 10 ans au maximum à compter du non renouvellement de sa licence par l'association concernée.

Conformément à la loi n° 78-17 du 6 janvier 1978 relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés, vous disposez d'un droit d'accès et d'un droit de rectification ou d'un droit de suppression des données vous concernant. Afin d'exercer ces droits, vous pouvez contacter l'association qui a saisi votre licence.

Fait à_____ le _____

Signature et cachet du médecin

Ce certificat médical est à fournir pour la 1ère délivrance de licence compétitive dans la discipline concernée puis :

- ✓ Pour les personnes de plus de 18 ans tous les 3 ans (sauf réponse positive à l'une des questions du questionnaire de santé QS-SPORT)
- ✓ Pour les mineurs lorsqu'il est répondu positivement au Questionnaire santé mis en place par décret n°2021-564 du 7 mai 2021 venant modifier le Code du Sport
- ✓ Tous les ans pour les majeurs et les mineurs pour les disciplines à contrainte particulière dont la pratique du rugby, de l'alpinisme, le karting etc..
- ✓ Tous les ans pour les personnes majeures et mineurs et rempli par un médecin agréé par la Fédération Français d'Etudes et de Sports Sous-Marins – FFESSM (plongée…), le snorkling (nage avec palme, masque et tuba) et les baptêmes de plongée.

Lors de toutes les compétitions et rencontres organisées par la FFSA, les sportifs ou leur représentant légaux présents doivent se munir de l'ordonnance du traitement médicamenteux en cours.

De plus, il est vivement conseillé de se munir également de la carte vitale et éventuellement de la carte d'affiliation à une mutuelle complémentaire.

Lors de toutes les compétitions et rencontres organisées par la F.F.S.A

Les responsables des associations sportives doivent se munir de la licence sportive portant attestation de la délivrance d'un certificat médical mentionnant l'absence de contre-indication à la pratique sportive en compétition. (instruction n°00-066JS du 7 avril 2000 & Code du sport).

Les sportifs dont le certificat médical mentionne certaines contre-indications à la pratique sportive doivent présenter, avec la licence sportive, ce certificat médical lors de toutes les compétitions et rencontres organisées par la F.F.S.A., que ce soit au niveau départemental, régional ou national.

Les sportifs doivent se munir de la dernière ordonnance voire des renseignements médicaux, sous pli cacheté que tout médecin intervenant en urgence devrait connaitre (secret médical). (Ces documents sont nécessaires au médecin en cas d'intervention médicale urgente).

En cas d'accident, la responsabilité des dirigeants d'association peut être engagée, s'ils n'ont pas fourni ces deux documents. (Loi du 23 mars 1999 – J.O. du 24 mars 1999)

Références : Loi n°2006-405 du 5 avril 2006 relative à la lutte contre le dopage et à la protection de la santé des sportifs. Code du Sport : Chapitre II – Lutte contre le dopage – Articles L. 232-1 / 31

Ci-dessous les disciplines ayant reçues délégation du ministère pour une organisation en compétition nationale à la FFSA :

Para Athlétisme adapté *(courses, sauts, lancers)*	Para Ski Nordique adapté *(Fond, biathlon (Classique et skate))*	Para Handball adapté
Para Natation Adapté *(Toutes Spécialités)*	Para Judo adapté	Para Lutte adapté *(Lutte libre)*
Para Tennis de Table adapté *(Simple, Double et par équipe)*	Para Aviron adapté *(Indoor et Outdoor)*	Para Pétanque adapté *(Tête à tête, doublette triplette)*
Para Basket-Ball adapté *(5x5 et 3x3)*	Para Equitation adapté *(Dressage CSO Cross)*	Para Rugby adapté *(3x3 5x5 Rugby à VII)*
Para Football adapté *(Football à 11 et Futsal (masculin))*	Para Escalade adapté *(Difficulté Bloc et Vitesse)*	Para Tennis adapté *(Simple et double)*
Para Cyclisme adapté *(Route et piste)*	Para Badminton adapté *(Simple et double)*	Para Tir à l'arc adapté *(Arc nu classique A poulie)*
Para Ski alpin adapté *(Slalom, Géant et Super géant)*	Para Canoe kayak adapté *(Kayak course en ligne et slalom)*	Para Triathlon adapté *(Duathlon Triathlon)*

Club Omnisport Adapei Loisirs Adaptés

CONTACT

Siège social : Coala 26
27 rue Henri Barbusse
26 903 Valence

Siège sportif: Coala 26
16 B rue des Ecoles
26600 Beaumont-Monteux

Téléphone : 06-78-75-91-75 (Mr CHIROL Gilles)

RECAPITULATIF DES DOCUMENTS À FOURNIR :

- **Formulaire d'inscription** mentionnant les activités choisies
- **Certificat médical** : il est valable 3 ans. Si le dernier date de moins de 3 ans, je remplis juste le **questionnaire santé.** S'il a plus de 3 ans ou si je suis nouveau, je dois fournir un certificat médical
- **Fiche autorisation** mentionnant l'assurance choisie

INSCRIVEZ-VOUS

www.coala26.com
ou contact.coala26@gmail.com

À bientôt !